

RAPPORT ANNUEL 2018



FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

a été créée par l'Association Petits Frères des Pauvres en 1977 sous le nom de Bersabée-Fondation des Petits Frères des Pauvres. Sa mission consistait dès l'origine à acquérir, construire, rénover et entretenir des logements adaptés à la situation des personnes âgées ou en situation de précarité, signalées et accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2003, la Fondation est devenue Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante et sa mission a été élargie pour intensifier et diversifier les moyens de soutien des personnes âgées et en situation de précarité.

Le but statutaire de la Fondation est de

« faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes ».

PREMIÈRE FONDATION ENTIÈREMENT DÉDIÉE À LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES ET ISOLÉES, LA FONDATION S'EST FIXÉE 4 MISSIONS

- Développer et financer des programmes de logement
- Financer des projets portés par son association fondatrice ou d'autres organismes œuvrant au bénéfice des personnes âgées ou en grande précarité
- Susciter et financer des projets innovants, des études ou des colloques sur les thématiques du vieillissement, de la pauvreté et de l'isolement
- Développer la philanthropie

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Amis,

Comme tous les ans, il me revient le privilège de vous rendre compte des actions réalisées l'année passée. Et tous les ans, je suis impressionné par le nombre et la variété des chantiers que la Fondation conduit.

Si en 2017 nous avons fêté les 40 ans de la Fondation, l'année 2018 peut aussi être considérée comme l'année des premières fois,

Première année pour notre démarche « Grands Donateurs » pour mieux les connaître et mieux nous faire connaître,

Premier appel à projets de l'histoire de la Fondation, 190 dossiers reçus et 10 lauréats exceptionnels, des *Sans Fourchettes* à Old Up en passant par *l'Outil en main*,

Premiers investissements pour la Fondation Emile Lamy qui financera dès 2019 des aides directes en faveur des personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres de Paris et région parisienne,

Premiers pas de la Fondation La Maison de Gardanne, 11^e fondation abritée pour soutenir les personnes en fin de vie atteintes de maladies graves et promouvoir la connaissance et la pratique des soins palliatifs,

Premières esquisses en vue de la rénovation de la pension de famille « Rivages » pour loger des personnes disposant de faibles ressources,

Premiers coups de pioche rue des Héros à Marseille, dans un immeuble de 1000 m² acquis par la Fondation Bersabée pour créer une pension de famille et des logements regroupés.

Vous le voyez, une année riche en projets, émotions et ambitions qui a été rendue possible grâce à l'engagement des 82 bénévoles, 17 salariés et surtout de nos 5 461 donateurs et des 11 fondateurs de fondation abritée.

Soyez-en tous sincèrement et chaleureusement remerciés ! Sans vous, rien ne serait possible.

Bien sincèrement,

Philippe Le Bitoux

L'ORGANISATION

1

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SE RÉUNIT 3 À 4 FOIS PAR AN POUR DÉCIDER DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FONDATION

Membres du bureau

Philippe Le Bitoux, Président
Philippe Chapal, Vice-Président

Alain Villez, Secrétaire
Philippe Rambal, Trésorier
Aude Prétet, Trésorière adjointe

Membres du Conseil d'Administration

Jacques Bournisien
Catherine Chadelat

Michel Chegaray
Mathilde Pavan

Membres de droit, représentant des ministères

Régis Haiat, représentant du Ministère de la Cohésion des territoires
Michèle Hourt-Schneider, représentante du Ministère de l'Économie et des Finances
Jacques Millon, représentant du Ministère de l'Intérieur

2

UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS RÉPARTIE EN CINQ PÔLES DE COMPÉTENCES ET PLEINEMENT ENGAGÉE DANS SES MISSIONS

Direction

Delphine Binard, directrice
Florence Monteiro, assistante de direction
Christine Mauguin, assistante administrative et relation donateurs

Administratif et financier

Christelle Da Silva, responsable administrative et financière
Stéphanie Dufour et Stéphane Phengsiaroun, comptables
Nicolas L'Evêque, gestionnaire des transactions immobilières

Immobilier

Philippe Pernot, directeur de l'immobilier
Valérie Dufour, directrice adjointe de l'immobilier
Sibel Zengin, assistante de direction
Lucie Ruby, responsable gestion locative
Céline Chéry, Virginie Deveux et Alexandra Martin, gestionnaires locatives

Projets et communication

Ludivine Grimmer, responsable du pôle projets et communication
Clotilde Rudent, chargée de communication et de gestion de projet

Collecte - démarche grands donateurs

Sarah Douzi et Isabelle Dronne, chargées de mission mécénat grands donateurs



3

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS DES MISSIONS VARIÉES

Les bénévoles représentent une ressource précieuse pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres

qui s'appuie au quotidien sur leur aide pour diverses missions. Accueillir les locataires qui viennent régler leur loyer et discuter avec eux un moment, effectuer des travaux chez eux, aider les salariés sur des tâches administratives et comptables, gérer des dossiers de successions, entretenir la relation avec les donateurs par des appels de remerciements, étudier des demandes de subvention, participer à la gouvernance... Autant de missions qui permettent l'engagement de chacun et le partage de moments de convivialité et de riches expériences.

LES MISSIONS DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

1 DÉVELOPPER ET FINANCER DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

La Fondation des Petits Frères des Pauvres est propriétaire de 8 établissements collectifs de taille moyenne (de 15 à 24 logements). Ces établissements sont gérés par les équipes de l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres.



Deux petites unités de vie permettent de proposer à des personnes âgées de vivre dans un logement indépendant tout en bénéficiant d'une présence sécurisante de personnel 24h/24. Elles s'appuient sur des partenaires médicaux, paramédicaux et les réseaux de quartier.

- **Gautier Wendelen** (Paris 19^e)
- **La Jonquière** (Paris 17^e)

Un établissement d'hébergement transitoire accueille des personnes sans domicile leur permettant de se stabiliser, de réapprendre à investir un logement, avant de trouver une solution de logement plus pérenne.

- **CHRS le Radeau** (Paris 17^e) *en cours de réhabilitation*

Quatre pensions de famille proposent un logement à des personnes avec un faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement ordinaire. Les résidents bénéficient également d'un accompagnement au quotidien leur permettant de rompre l'isolement (présence d'un responsable d'établissement, activités collectives, repas en commun, suivi par des bénévoles...)

- **Anne-Marie Blaise** (Paris 18^e),
- **La Chine** (Paris 20^e)
- **Rivages** (Paris 17^e)
- **Labadié** (Marseille)

Une résidence sociale offre une solution de logement temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire. Elle a donc vocation à accueillir des publics très diversifiés mais en capacité d'intégrer à terme des logements plus classiques.

- **Vincent Compoint** (Paris 18^e)



Parallèlement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a au fil du temps constitué un parc immobilier comprenant 465 logements indépendants ce qui lui permet de répondre aux demandes de logement exprimées par les personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2018, la Fondation a accueilli 604 locataires dont 51 nouveaux :

■ 18 dans des structures collectives, 33 dans des logements individuels dont 20 à Paris.

■ En complément, l'Association Champ Marie offre une possibilité d'intermédiation locative. Cette activité consiste à mettre à la disposition de personnes en situation de difficulté des logements à titre temporaire contre des loyers modérés.

En 2018, l'Association Champ Marie a accueilli 8 nouveaux locataires en région parisienne et 2 à Lille dans des logements qui appartiennent à la Fondation.

En 2018, la Fondation a poursuivi l'extension de ce parc immobilier à vocation sociale. Plusieurs axes ont été privilégiés :

La prospection immobilière en vue de l'acquisition

■ de logements individuels notamment à Dijon et à Lille,

■ d'immeubles entiers pour développer une offre de logements individuels regroupés.

La poursuite des travaux sur plusieurs immeubles déjà entrés dans le patrimoine de la Fondation

■ La pension de famille Rivages à Paris

Le permis de construire a été obtenu. En raison du retard pris du fait d'un recours contre le permis de construire engagé par des voisins, le projet est actuellement stoppé. Dans l'intervalle, et pour ne pas laisser l'immeuble vacant, il a été confié au Centre d'Action Sociale Protestant qui expérimente, dans ce lieu, un dispositif d'accueil d'une quinzaine de jeunes mineurs en errance.

■ Le projet de Clamart

La charge du legs imposait à la Fondation de loger dans l'immeuble des « personnes d'un certain âge avec des revenus modestes ». La Fondation a engagé des travaux de mise en accessibilité et l'installation d'un ascenseur pour pouvoir accueillir des personnes vieillissantes susceptibles d'être confrontées à une perte d'autonomie. 9 nouveaux locataires pourront emménager en fin d'année 2019.

■ L'habitat mixte rue des Héros à Marseille

Au premier semestre 2019, après plus d'un an de travaux, la Fondation des Petits Frères des Pauvres livrera l'immeuble comprenant une pension de famille pour 10 personnes, un local d'activité pour une équipe de bénévoles de l'Association Petits Frères des Pauvres et 9 logements qui seront proposés prioritairement à des personnes qui ne relèvent pas du parc social et ne disposent pas des ressources suffisantes pour le parc privé.

■ L'immeuble de la rue Saint-Nicolas à Paris

Les études préalables sur la réhabilitation de cet immeuble à vocation sociale ont été engagées.

En parallèle, la Fondation a poursuivi ses investissements

■ Acquisition d'un immeuble à Toulouse qui sera, après travaux, donné à bail à l'Association Petits Frères des Pauvres pour l'installation de ses équipes,

■ Financement d'une partie des travaux sur le LAAN (Lieu d'Accueil et d'Animation National des Petits Frères des Pauvres) à Paris livré en 2019,

■ Acquisition de lots dans une copropriété adjacente au LAAN pour étendre la surface immobilière disponible.

« La sous-location est un superbe outil pour apprivoiser cette avant dernière phase du parcours logement de personnes ayant connu des années de galère dans la rue ou les hébergements. Je vous partage ce témoignage : "Enfin, je ne vais plus manger assis sur mon lit... je vais avoir un coin cuisine, avec une table, une chaise, de la vaisselle... je vais cuisiner. Je rêve de joue de bœuf aux carottes... de poêlée de civelles." »

Régine Fredier, Présidente de l'association du Champ Marie.



2

SOUTENIR DES PROJETS

Les financements de la fondation abritante

Depuis 2013, la Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient chaque année des dizaines d'actions sur les thèmes suivants : hébergement-logement, santé et soins palliatifs, exclusion et grande précarité, lien social et accompagnement. En 2018, elle a organisé son premier appel à projets.

En 2018, la fondation abritante a soutenu 47 projets pour un montant de 848 483 €.
Quelques exemples :



■ Un projet de tables d'hôtes de quartier porté par Les Petites Cantines, association lyonnaise, qui a pour but de lutter contre l'isolement et l'anonymat en ville. Pour cela, elle propose un réseau de tables de quartier, ouvertes en général 5 jours par semaine, midi et soir. La Fondation a décidé de soutenir cette association sur 3 ans et de l'accompagner dans la mise en œuvre de la stratégie de changement d'échelle, permettant à partir de 2021, de dégager suffisamment de capacité d'autofinancement pour poursuivre l'essaimage.

■ L'activité Yoga en faveur de femmes vulnérables atteintes par le VIH. Au sein d'Ikambere, un accompagnement spécifique permet aux femmes âgées dites « roseaux » qui plient mais ne rompent pas malgré l'âge et la maladie, d'accéder à l'autonomie par une insertion sociale et professionnelle.

■ Une distribution alimentaire organisée par Le Relais Frémicourt, association créée par les Petits Frères des Pauvres et la Société Saint Vincent de Paul. Elle vient en aide aux personnes en situation de pauvreté du 15^e arrondissement de Paris. Son action s'articule autour de la distribution de paniers de vivres et l'organisation de dîners au profit de personnes isolées.

■ L'organisation de séances d'activités physiques adaptées en faveur de personnes vieillissantes en prison. L'association Siel bleu a pour objet le maintien et l'amélioration des capacités physiques et plus globalement la promotion de la qualité de vie des publics fragilisés.

■ L'accompagnement et le développement d'une consultation mémoire ambulatoire pour proposer un accès rapide au diagnostic Alzheimer et maladies apparentées et retarder la perte d'autonomie grâce à une prise en charge adaptée portée par le Réseau Mémoire Aloïs.

■ La transformation de La Maison Goudouli en établissement, pour accueillir, loger et accompagner des personnes en grande précarité exclues des autres dispositifs et en danger de rue du fait de leur maladie ou leur handicap, à Toulouse.

Pour découvrir tous les projets financés
et les associations soutenues en 2018
par la fondation abritante :
fondation.petitsfreresdespauvres.fr



En 2018, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a également financé des travaux de réhabilitation dans des maisons appartenant à l'Association Petits Frères des Pauvres pour 1 330 435 € :

- rénovation du lieu d'accueil le Manier à Marseille,
- mise aux normes de la maison de vacances de Jully-lès-Buxy.

Enfin, la Fondation a accordé une subvention d'investissement à la SCI Armand Marquiset pour financer la fin des travaux sur le prochain Lieu d'Accueil et d'Animation des Petits Frères des Pauvres pour 1 351 500 €.

Les financements des fondations abritées

Les fondations abritées financent des projets aux objectifs et tailles variés, s'inscrivant dans quatre domaines d'action : l'hébergement-logement, la santé et les soins palliatifs, l'exclusion et la grande précarité, l'accompagnement et le lien social. En 2018, les fondations abritées (hors Bersabée) ont financé 52 projets, pour un montant global de 581 553 €, 39 % en faveur de l'Association Petits Frères des Pauvres, 61 % en faveur d'autres associations.



Quelques-unes des actions soutenues :

Santé et soins palliatifs

La Fondation Mireille et Pierre Landrieu a soutenu :

- la construction de la Prairie, à Nueil-sur-Layon, un nouveau foyer de vie partagée composé d'espaces individuels où chacun peut se sentir chez soi et d'espaces collectifs conviviaux. 7 nouvelles personnes ont pu être accueillies en octobre 2018,
- la création d'un jardin « extraordinaire » dans la Maison Médicale Jeanne Garnier du 15^e arrondissement de Paris, visant à améliorer le bien-être des malades et de leurs accompagnants.

La Fondation utb a financé en 2018 des séjours de détente pour des personnes atteintes jeunes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. 8 nouveaux couples, venant de toute la France, ont pu bénéficier de ces séjours, vrais moments de détente pour les participants (aidants comme personnes malades).

La Fondation JALMALV Paris - Île-de-France a soutenu plusieurs « Clowns sympathiques » à travers l'association Les Neztoiles. L'association travaille essentiellement en unités de soins palliatifs pour adultes en fin de vie pour amener de l'apaisement et de la joie auprès d'adultes hospitalisés (EPHAD, USLD, soins palliatifs, oncologie...).

Exclusion et grande précarité

La Fondation Emile Lamy a procédé aux premiers investissements des biens composant sa dotation afin de générer des revenus et de financer des actions à destination des personnes accompagnées par les équipes Petits Frères des Pauvres de Paris et de région parisienne. Les premières subventions seront versées en 2019.

La Fondation LiLa Lanier a soutenu :

- la Fondation des Amis de l'Atelier pour la création d'un espace d'activités de jour et d'une cuisine thérapeutique au sein de l'établissement Le Temps des Amis à Malakoff.



■ l'association le Filon en finançant son accueil de jour à Paris 17^e. Cet accueil offre la restauration, une écoute, la possibilité de laver son linge et de nombreuses activités pour aider des femmes sans-abri en région parisienne. En un an, l'association a ainsi pu accueillir 38 femmes en situation de précarité dont la moyenne d'âge est de 56 ans.

Lien social et accompagnement

La Fondation Louise Roulin a soutenu l'organisation et la mise en place de spectacles chorégraphiques par l'association ACM Ballet au chevet des personnes hospitalisées au sein des services de soins palliatifs, oncologie et gériatrie de 5 hôpitaux d'Île-de-France.

La Fondation Abuela a soutenu La Force des Arts pour son projet « VirAges... Les tournants de la Vie ». Elle met en place un atelier de création collective (écriture, arts plastiques, danse) entre artistes et patients âgés de l'Accueil de Jour Les Balkans (Paris 20^e).



Pour découvrir tous les projets financés et les associations soutenues en 2018 par les fondations abritées : fondation.petitsfreresdespauvres.fr

3

SUSCITER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET DES COLLOQUES

Appel à projets

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a lancé en octobre 2017 son 1^{er} appel à projets sur le thème "Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble".

L'objectif était de sélectionner 10 projets inspirants favorisant l'interaction fructueuse entre les personnes âgées et les générations plus jeunes. Près de 190 dossiers de candidature, reflétant la multitude et la diversité des actions cultivant le lien entre les générations partout en France, ont été déposés.

Plusieurs groupes de travail, constitués de bénévoles de la Fondation, ont étudié l'intégralité des dossiers et le jury final a sélectionné les 10 projets qui leur sont apparus particulièrement intéressants. Les 10 associations lauréates ont bénéficié de soutiens financiers compris entre 10 000 et 30 000 euros.

Par ailleurs, 2 projets « coup de cœur » ont été choisis d'une part, par les internautes, d'autre part, par les bénévoles et salariés des Petits Frères des Pauvres : l'Outil en Main, pour le déploiement de son action de transmission de l'artisanat au travers des générations, et Mémoire et Santé, pour son projet « Le Sans fourchette », ont bénéficié d'un prix supplémentaire de 5 000 €.



Étude sur l'exclusion numérique

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a financé en 2018 l'étude réalisée par l'institut CSA sur l'exclusion numérique des personnes âgées.



Cette étude a montré que malgré ses nombreux apports, cette véritable révolution numérique représente également un facteur d'inégalité, à la fois en matière d'accès et en matière d'usage. 4 millions de personnes de 60 ans et plus sont en situation d'exclusion numérique, parmi elles, 1,7 million ont plus de 80 ans.

Soucieuse de favoriser l'inclusion numérique, la Fondation a décidé de dédier son appel à projets 2019 à la « solidarité numérique comme levier de lien social et préservation de l'autonomie des personnes âgées ».

Pour consulter l'étude :
fondation.petitsfreresdespauvres.fr

4 DÉVELOPPER LA PHILANTHROPIE

**La générosité,
une ressource essentielle
pour mener les projets**



En 2018, la baisse de la collecte fut conséquente pour la Fondation, -45 %. Elle est principalement due à la transformation de l'ISF en IFI. Pour compenser cette baisse de revenus, la Fondation a engagé une démarche auprès de ses grands donateurs afin de les fidéliser et de les engager sur des projets.

Pour mieux connaître ceux qui soutiennent la Fondation et leur faire part de manière détaillée de ses missions, projets et ambitions de développement, la Fondation et son équipe « grands donateurs » est allée à leur rencontre.

Près de 150 donateurs ont été contactés et l'équipe « grands donateurs » a rencontré une cinquantaine de personnes. Des échanges riches qui permettent à la fois de rendre compte aux donateurs des actions de la Fondation au quotidien, de répondre au mieux à leurs attentes et de les convaincre de s'engager dans la durée en finançant des projets concrets.

Développer la philanthropie à travers la création de fondations abritées

Personne physique, association ou entreprise, vous souhaitez vous engager dans la durée pour la cause des personnes âgées démunies et isolées, nous vous proposons de créer une fondation sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

Vous souhaitez :

- Encourager des solutions innovantes en matière d'hébergement-logement
- Permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé et accompagner la fin de vie
- Lutter contre l'exclusion et la grande précarité
- Favoriser le lien social et l'accompagnement des personnes fragilisées par le grand âge

Créer votre fondation sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, cela signifie :

- Bâtir votre projet philanthropique en choisissant les projets et les structures d'intérêt général que vous souhaitez soutenir
- Donner un nom à votre fondation, en hommage à un être cher, par exemple
- Pouvoir associer vos proches, vos collaborateurs, des bénévoles à votre œuvre
- Bénéficier des avantages des fondations reconnues d'utilité publique (notamment la capacité de recevoir des dons et des legs)
- S'appuyer sur les compétences de la Fondation des Petits Frères des Pauvres en matière de gestion administrative, juridique, comptable, financière et de recherche et suivi de projets

« Nous nous réjouissons de la création de notre Fondation. Celle-ci va permettre d'étendre les actions de notre association au profit des personnes gravement malades que nous accueillons, de leurs proches et plus largement des personnes en fin de vie. »

Michel Jaunay,
président de l'association La Maison de Gardanne



19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr